

Jean-Pierre Poussou  
& Isabelle Robin-Romero (dir.)

# Histoire des familles de la démographie et des comportements

*en hommage à Jean-Pierre Bardet*

Préface de Pierre Chaunu, membre de l'Institut

ISBN : 979-10-231-2627-3



PUPS

Articles en versions numériques (PDF) :

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.) · Histoire des familles, de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2579-5	II Vincent Gourdon · La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samoisi-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2613-6
Pierre Chauvu · Pour Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2580-1	II Cyril Grange · La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne: les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn	979-10-231-2614-3
Christian Philip · Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'enseignement supérieur et de la recherche	979-10-231-2581-8	II Maurice Gresset · L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècles et les baux à custodinos, XVIII <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2615-0
Jean-Pierre Poussou · Notre collègue et ami: Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2582-5	II Muriel Jeorger · L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet	979-10-231-2616-7
Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi · Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse	979-10-231-2583-2	II Christiane Klapisch-Zuber · Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2617-4
Cyril Grange & Jacques Renard · Les enquêtes de démographie historique de Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2584-9	II Jean-Marc Moriceau · Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820)	979-10-231-2618-1
Jean-Pierre Bardet, Curriculum Vitæ	979-10-231-2585-6	II Alfred Perrenoud · « Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer	979-10-231-2619-8
I Gérard Béaur · Trop de stratégie? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX <sup>e</sup> siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot)	979-10-231-2586-3	II Jean-Pierre Poussou · L'histoire méconnue d'un couple royal: Louis XVI et Marie-Antoinette	979-10-231-2620-4
I Alain Bideau, Guy Brunet · Les jumeaux: étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècles)	979-10-231-2587-0	II Katia de Queiros Mattoso · Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia (Brésil) au XIX <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2621-1
I Dominique Bourel · Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse	979-10-231-2588-7	II Isabelle Robin-Romero, Marion Trevisi · L'assistance aux enfants à Paris, XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles	979-10-231-2622-8
I Philippe Cibois · Le nouvel avenir d'un ancien: le graphique triangulaire	979-10-231-2589-4	II Catherine Rollet · Le journal d'un père pendant la Première Guerre mondiale	979-10-231-2623-5
I Pierre Darmon · La catastrophe démographique algérienne de 1866-1868	979-10-231-2590-0	II Alain Tallon · « Père et mère honoreras »: quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2624-2
I Jean-Pierre Gutton · Matrones, chirurgiens et sages-femmes dans la généralité de Lyon (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècle)	979-10-231-2591-7	II Agnès Walch · Ego-documents et réseaux familiaux: l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV	979-10-231-2625-9
I Steve Hackel · Effondrement d'une communauté et reconstitution des familles: l'étude de la mortalité et la fécondité des Indiens de Californie durant la période coloniale	979-10-231-2592-4	III Philip Benedict · Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen	979-10-231-2626-6
I Césary Kulko · La Famille en Pologne aux XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles: Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales	979-10-231-2593-1	III Jacques Bottin · Apprendre au large et entre soi: la formation des négociants rouennais autour de 1600	<b>979-10-231-2627-3</b>
I Hervé Le Bras · Morphologie des migrations	979-10-231-2594-8	III Fabrice Boudjaaba · La fieffe normande: cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime	979-10-231-2628-0
I Simon Mercieca · Introduction à la Démographie Historique maltaise: Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives	979-10-231-2595-5	III Denis Crouzet · La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme »	979-10-231-2629-7
I Michel Oris, Olivier Perroux · Les catholiques dans la Rome calviniste. Contribution à l'histoire démographique de Genève (1816-1843)	979-10-231-2596-2	III Anne Fillon · La parole au village ou les apports imprévus d'un manuscrit	979-10-231-2630-3
I Daniel Paul · Mortalité et structure familiale chez les métayers bourbonnais	979-10-231-2597-9	III Alain Gérard · Le philanthrope, la Vendée et la Révolution: Jean-Gabriel Gallot (1744-1794)	979-10-231-2631-0
I Jacques Renard · Approches techniques de la mesure des flux matrimoniaux	979-10-231-2598-6	III Pierre Gouhier · Les « sépultures » des Valois et des Bourbons	979-10-231-2632-7
I David Robichaux · Démographie historique des Indiens du Mexique: défis et promesses de la méthode de reconstitution de familles	979-10-231-2599-3	III Jean-Pierre Kintz · La création du premier hebdomadaire – 1605	979-10-231-2633-4
I Marc Venard · Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège, au milieu du XVI <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2600-6	III François Lebrun · Éducation de prince sous Louis XIV: le Grand dauphin	979-10-231-2634-1
II Scarlett Beauvalet · Les enfants de Port-Royal: le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2601-3	III Jean-Paul Le Flem · L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2635-8
II Lucien Bély · Une famille comme les autres? Louis XIV et les siens	979-10-231-2602-0	III Francine-Dominique Liechtenhan · Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe? Un sujet à controverser dans les années 1740 à 1760	979-10-231-2636-5
II Yves-Marie Bercé · Réflexions historiques sur les enfants sauvages	979-10-231-2603-7	III Michel Nassiet · Parenté et mentalités d'après les sources criminelles	979-10-231-2637-2
II Alain Blum, Irina Troitskaia, Alexandre Avdeev · Prénommer en Russie orthodoxe – une pratique particulière	979-10-231-2604-4	III Claude Quérel · Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV	979-10-231-2638-9
II Patrice Bourdelais, Michel Demoner · Familles monoparentales et recomposées: veuvage et remariage au Creusot (1836-1866)	979-10-231-2605-1	III François-Joseph Ruggiu · L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2639-6
II Serge Chassagne · Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise: les Prénat (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle)	979-10-231-2606-8	III David Troyansky · La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire	979-10-231-2640-2
II François Crouzet · La vie familiale des premiers industriels britanniques	979-10-231-2607-5	III Denise Turrel · La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI <sup>e</sup> siècle	979-10-231-2641-9
II Gérard Dellile · Les filles uniques héritières	979-10-231-2608-2	III Andrzej Wyczański · Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles: le cas polonais	979-10-231-2642-6
II Dominique Dinet · Familles nombreuses et engagement religieux (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles)	979-10-231-2609-9	III Anne Zink · La valeur du travail sous l'Ancien Régime: Coutumes et pratique	979-10-231-2643-3
II Olivier Faron · Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde Guerre mondiale	979-10-231-2610-5	III André Zysberg · Un audit rétrospectif: l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716	979-10-231-2644-0
II Antoinette Fauve-Chamoux · Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants?.	979-10-231-2611-2		
II Jean-Marie Gouesse · 1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe	979-10-231-2612-9		

## HISTOIRE DES FAMILLES



CENTRE ROLAND MOUSNIER

collection dirigée par Jean-Pierre Poussou et Jean-Pierre Bardet

DERNIÈRES PARUTIONS

- Ville et violence dans la Grande-Bretagne victorienne (1840-1914)*  
Philippe Chassaing
- Le livre maritime au siècle des Lumières. Édition et diffusion des connaissances maritimes (1750-1850)*  
Annie Charon, Thierry Claerr & François Moureau (dir.)  
*Des Français outre-mer*  
Maria Romo-Navarrete & Sarah Mohamed-Gaillard (dir.)  
*Ruptures de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les villes dans un contexte général de révoltes et révolutions*  
Jean-Pierre Poussou & Michel Vergé-Franceschi (dir.)  
*Commerce et prospérité. La France au XVIII<sup>e</sup> siècle*  
Guillaume Daudin  
*Monarchies, noblesses et diplomaties européennes*  
*Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette,*  
Jean-Pierre Poussou, Roger Bauray & M.-Ch. Vignal-Souleyreau (dir.)  
*Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé*  
Jean-Pierre Bardet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
- La Société de construction des Batignolles. Des origines à la Première Guerre mondiale (1846-1914)*  
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*  
Michèle Merger (dir.)  
*Industrie et politique en Europe occidentale et aux États-Unis (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)*  
O. Dard, D. Musiedlak, É. Anceau, J. Garrigues, D. Barjot (dir.)  
*Maisons parisiennes des Lumières*  
Youri Carbonnier  
*Les Idées passent-elles la Manche Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*  
Jean-Philippe Genet & François-Joseph Ruggiu (dir.)  
*Les Sociétés urbaines au XVII<sup>e</sup> siècle Angleterre, France, Espagne*  
Jean-Pierre Poussou (dir.)  
*Noms et destins des Sans Famille*  
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)  
*Les orphelins de Paris*  
*Enfants et assistance aux XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles*  
Isabelle Robin-Romero  
*L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaise et française (1720-1780)*  
François-Joseph Ruggiu

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.)

# Histoire des familles, de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, de l'Institut



Cet ouvrage est publié avec le concours  
du Centre Roland Mousnier, de l'École Doctorale  
d'Histoire moderne et contemporaine et du Conseil Scientifique  
de l'Université Paris-Sorbonne

Les Mélanges offerts à Jean-Pierre Bardet ont été rassemblés  
et mis au point par l'équipe suivante d'amis et d'élèves :

Jean-Pierre Poussou, Isabelle Robin-Romero, Cyril Grange,  
Olivier Faron, Scarlett Beauvalet, Jacques Renard, Fabrice Boudjabaa,  
Marion Trevisi, Thierry Claeys, Philippe Evanno.

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-523-5.  
Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre-64990)  
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren  
© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

Adaptation numérique : Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)  
© Sorbonne Université Presses, 2022

### **SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

[sup.sorbonne-universite.fr](http://sup.sorbonne-universite.fr)

TROISIÈME PARTIE

# Comportements





APPRENDRE AU LARGE ET ENTRE SOI :  
LA FORMATION DES NÉGOCIANTS ROUENNAIS AUTOUR DE  
1600

*Jacques Bottin*

*Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine, CNRS-ENS*

« Il convient plier le bois durant qu'il est jeusne<sup>1</sup> »

Le marchand français<sup>2</sup> d'Ancien régime serait-il resté jusqu'à l'époque des Lumières un acteur au bagage technique limité, en retard sur des concurrents étrangers mieux armés ? Du marchand amiénois du xvii<sup>e</sup> siècle, toujours attentif à se déplacer avec ses sacs de monnaies<sup>3</sup>, aux acteurs lyonnais de la Renaissance, sous l'emprise forte des marchands lucquois, florentins ou génois, en passant par l'emprise des compagnies étrangères sur le commerce au large, l'historiographie des années 1960-1970 a largement imposé ce cliché<sup>4</sup>. Même si, depuis, des apports neufs, riches et éclairants ont restitué dans toute leur complexité et à l'échelle européenne, les formations et la culture des négociants<sup>5</sup>, et tempéré ce point de vue, on manque, pour les places françaises, avant le xviii<sup>e</sup> siècle, d'évaluations précises des savoirs négociants, fondées sur

- 1 Observation du marchand rouennais Ezechiel Decaen à propos de l'apprentissage de son neveu Daniel, Stadsarchief Antwerpen (par la suite SAA), Insolvente boedelskamer (par la suite IB) 264, lettre à Chrisostome van Immerseel, 11 juillet 1611.
- 2 On n'entrera pas dans un débat nominaliste sur la distinction entre marchand et négociant. Si ce dernier terme est employé, dès 1614, par un Anversois, le mot de marchand s'impose encore largement, mais souvent associé à « négoce » lorsqu'il s'agit opérateurs impliqués dans le grand commerce dont il sera question. L'emploi alternatif des termes « marchand » ou « négociant » ne répond donc ici qu'à des critères de commodité.
- 3 En particulier, Pierre Goubert, « Types de marchands amiénois au début du xvii<sup>e</sup> siècle », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 33, 1956, p. 648-670. L'observation est reprise notamment par Fernand Braudel, *Histoire économique et sociale de la France*, t. 1 : *De 1450 à 1660*, 1<sup>er</sup> volume : *L'État et la ville*, Paris, PUF, 1977, introduction p. 6, qui présente les marchands français comme réduits à jouer les seconds rôles.
- 4 C'est notamment le point de vue de Richard Gascon, *Grand commerce et vie urbaine au xvi<sup>e</sup> siècle. Lyon et ses marchands, environs de 1520-environs de 1580*, Paris, SEVPEN, 1971, 2 vol.
- 5 En particulier Franco Angiolini et Daniel Roche (dir.), *Cultures et formations négociantes dans l'Europe moderne*, Paris, EHESS, 1995 et Pierre Jeannin, *Marchands d'Europe*, textes réunis par Jacques Bottin et Marie-Louise Pelus, Paris, Presses de l'ENS, 2002, 3<sup>e</sup> partie.

des enquêtes de terrain. Faut-il vraiment imputer à un savoir-faire déficient des acteurs, les échecs supposés ou réels du négoce français des deux premiers siècles de l'Ancien Régime ? Prendre le problème à la racine, en s'intéressant aux processus de formation, est peut-être l'un des moyens d'évaluer les capacités des marchands français impliqués dans les échanges européens. Centrer cet examen sur Rouen, ville très tôt ouverte à une présence internationale, se justifie : le port normand fournit à Lyon, autre place précocement internationalisée, un contrepoint valide. Apogée de la présence des opérateurs étrangers sur la place, le tournant des années 1600 représente un moment privilégié pour réexaminer le lieu commun de la passivité des places françaises, en observant aussi bien la capacité d'attraction exercée sur les jeunes d'autres places européennes que la propension des Rouennais à gagner l'étranger pour s'y former. Examiner l'antériorité de pratiques déjà bien rôdées de formation par rapport aux modèles que proposèrent la littérature destinée aux marchands et les textes législatifs, c'est aussi s'interroger sur l'importance de leur rôle dans le fonctionnement de l'activité négociante et du milieu qui la portait.

Il faut attendre le xvii<sup>e</sup> siècle pour que les auteurs de littérature à usage des marchands proposent un modèle un tant soit peu cohérent de l'apprenti. Si, dès la fin du Moyen Âge, les manuels de commerce évoquent l'apprentissage<sup>6</sup>, Giovanni Domenico Peri est, dans les années 1630, l'un des premiers à fournir sur le sujet, dans son *Negotiante*, un cadre de référence développé<sup>7</sup>. Ses propositions, qui articulent la maîtrise d'un savoir de base à l'intériorisation et au respect par le futur marchand de règles de comportements, et définissent un certain nombre de tâches spécifiques réservées à l'apprenti, portent la marque du contexte propre aux oligarchies marchandes des villes-états de l'Italie du Nord. L'influence des formations dispensées dans les familles aristocratiques, jamais bien éloignées du négoce de ce côté-là, est sous-jacente dans un programme qui opère malgré tout la synthèse avec les savoirs plus spécifiques destinés aux marchands. C'est pourquoi on y retrouve trois éléments majeurs qui ne sont cependant pas étrangers aux formations dispensées dans d'autres secteurs géographiques de l'Europe.

6 Voir par exemple Benedetto Cotrugli, *Libro dell'arte di mercatura*, édité par Ugo Tucci, Venise, Arsenal, 1990.

Écrit autour de 1458, l'ouvrage n'est publié à Venise qu'en 1573. Il propose surtout, à propos de l'apprenti, des considérations morales empruntées aux auteurs antiques : voir notamment p. 142-143.

7 Giovanni Domenico Peri, *Il Negotiante*, Gênes, P. G. Calenzano, 1638. L'édition utilisée ici est le fac-similé de l'édition de Venise par Giovanni Giacomo Herz, 1672, Turin, Bottega d'Erasmus, 1972 (Fonti per la storia del diritto commerciale e del diritto marittimo, 7). L'ouvrage a connu deux autres éditions en 1649 et 1682.

L'intelligence des « scrittura de notari », c'est-à-dire le pouvoir de comprendre les contrats et de suivre les procès, n'est en effet pas moins nécessaire au marchand qu'au propriétaire terrien qu'il lui arrive souvent d'être aussi<sup>8</sup>. La qualité d'écriture et la clarté d'exposition rencontrées dans les correspondances de firmes italiennes témoignent à ce sujet d'une pratique assimilée de longue date, dans le milieu du grand négoce italien, bien avant l'ouvrage de Peri. Lié à la connaissance du latin, que Peri recommandait d'acquérir plutôt chez les jésuites, l'accent mis sur l'art du bien parler et du bien écrire ne répond donc pas seulement à un souci de distinction sociale. Il s'inscrit aussi dans une perspective d'efficacité professionnelle que confirme l'attention portée aux langues étrangères. On en mesure mieux la portée lorsque l'on compare la clarté de rédaction des correspondances écrites dans le comptoir de grandes firmes italiennes de Lyon à la graphie et au style parfois rugueux des lettres émanant de firmes castillanes installées à Rouen, qui n'étaient pourtant pas de faible envergure<sup>9</sup>. Pratiquer des exercices périodiques d'écriture lente et soignée, voilà le moyen de « *mantenere in questa maniera la mano regolata e disposta allo scrivere piu o meno velocemente* »<sup>10</sup>. Des indications plus techniques, sur la posture du scripteur, la taille et la dureté de la plume, confirment d'ailleurs l'importance accordée par l'auteur à la formation de l'apprenti comme « *buono scrittore* ».

Le *Negotiante* se devait aussi d'évoquer le troisième pilier de la formation de base considérée comme indispensable avant d'aller plus loin dans la technique. Cette « *cognitione intiere dell'abbaco* », autrement dit la parfaite maîtrise des quatre opérations, devait être déjà acquise par l'apprenti au terme d'une initiation longue et précoce, après passage entre les mains d'un maître ou, comme à Venise, dans une école dite « *d'abbaco* »<sup>11</sup>. Sans s'appesantir sur ces notions élémentaires, le manuel est plus proluxe sur l'étape ultérieure de la formation, qui devait initier le lecteur aux subtilités, moins facilement à sa portée, de l'écriture comptable en partie double et des opérations de change.

La phase d'apprentissage proprement dite est donc conçue comme une étape ultérieure de formation qui doit se réaliser au sein du comptoir, le « *scagno* », autant que possible dans une maison « *di gran facende in ogni sorte de negoti* »<sup>12</sup>,

8 Domenico Peri, *Il Negotiante, Prima parte*, p. 5.

9 La différence de présentation matérielle entre les lettres des Bonvisi, des Capponi ou des Balbani de Lyon envoyées à Simon Ruiz et celles que ce dernier reçoit de Rouen, de firmes castillanes aussi prestigieuses que les Quintanadoines, Alava ou Ontaneda (Archivo Provincial de Valladolid, Fonds Ruiz), est de ce point de vue parfaitement illustrative.

10 Domenico Peri, *Il Negotiante, Prima parte*, p. 7.

11 Gian Paolo Brizzi, « Le marchand italien à l'école entre Renaissance et Lumières », dans *Cultures et formations négociantes dans l'Europe moderne...*, p. 204 et suiv.

12 Domenico Peri, *Il Negotiante, Prima parte*, p. 26. Après avoir vanté la grandeur économique de Gênes, Peri recommande aussi le dépaysement du *giovane* sur une autre place.

précision de portée tout autant professionnelle que morale. Placer un jeune homme dans une firme au champ opérationnel large et varié, c'était avoir la garantie d'une formation technique complète et d'une activité assez soutenue pour qu'occupé en permanence, il ne puisse s'adonner à l'oisiveté. Le modèle de Peri tient donc aussi bien du programme de travail que de l'énoncé de principes éducatifs et de règles de comportements. Il n'y a rien là qui ne nous soit connu en ce qui concerne les tâches dévolues à l'apprenti : copie des correspondances<sup>13</sup> et classification des lettres par provenance ou destination, aide apportée au teneur de livres dans l'écriture des comptes, rédaction des factures... Assimilation d'un savoir-faire par l'imitation et la répétition, initiation au classement restent tardivement des procédures dominantes de l'apprentissage dans le milieu de la marchandise.

744

Dans l'espace français, des ouvrages généraux plus tardifs, comme le *Parfait Négociant* de Jacques Savary et le *Dictionnaire universel de commerce* de Savary des Bruslons, n'abordent pas toutes ces questions de manière aussi précise. Le dictionnaire reprend presque à l'identique les préceptes énoncés par Savary : il insiste sur les rapports au maître – mélange d'obéissance aveugle, de fidélité, de respect et de conservation du secret des affaires –, propose un guide de conduite avec le personnel de l'entreprise, et énumère une série de savoir-faire très pragmatiques<sup>14</sup>. Référence au magasin et détail des durées d'apprentissage propres aux différents Corps renvoient explicitement au milieu marchand parisien et à une situation postérieure aux années 1650. L'influence de la conjoncture socioéconomique est tout aussi sensible dans les réflexions sur la formation de base, où l'incompatibilité supposée entre dynamique négociante et aristocratisation de la société influence un discours que l'on taxerait aujourd'hui d'anti-intellectualisme, aux antipodes des préceptes édictés par Péri. Pour Savary, ceux que l'on a « envoyés au collège pour étudier la langue latine, la grammaire, la rhétorique et la philosophie jusques à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, ne sont jamais guères propres au commerce »<sup>15</sup>.

13 *Ibid.*, p. 27. Peri est particulièrement précis sur ce point puisqu'il prévoit un système de double copie en registre, les *copiolettere*, et sur feuille volante : « *se ne stia nel suo scagno applicato a gli affari di esso che saranno copiare lettere al registro subito che sono scritte : e nuovamente ricopiarle in uno, ò mezzo foglio di carta secondo lo stile, e loro capacità...* ».

14 Il s'agit de connaître la marque du maître, les poids et mesures du royaume et de l'étranger, savoir emballer la marchandise et la localiser dans le magasin, etc. Jacques Savary, *Le Parfait Négociant ou Instruction générale...*, t. I, Paris, chez la veuve Estienne, 1736, édition augmentée (1<sup>re</sup> édition 1675), livre I, p. 41 ; voir Jacques et Philémon-Louis Savary des Bruslons, *Dictionnaire universel de commerce, contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde...*, Paris, Chez Jacques Estienne, 1723-1730, 3 vol., vol. I, article apprenti, col. 118-121.

15 Jacques Savary, *Le Parfait Négociant...*, t. I, livre I, p. 30.

À la fois cadre de référence pour les acteurs, et représentation idéale, ces modèles ne peuvent à eux seuls rendre compte des situations observées *in situ*. Pour les places françaises, l'exemple malouin témoigne en effet plutôt, au xvii<sup>e</sup> siècle, de la prégnance des conditions locales sur les modalités de l'apprentissage. Dans le port breton, la formation était essentiellement acquise « sur le tas »<sup>16</sup>. En était-il de même à Rouen, place internationalisée beaucoup plus tôt et dont les acteurs opéraient, dès les années 1570, à un niveau technique supérieur, comme le démontre leur habileté dans la pratique du change ? Les quelques dizaines de contrats relevés chez les tabellions, entre la fin des années 1550 et 1620, ne produisent sans doute pas une image fiable des flux d'acteurs et des modalités de leur apprentissage, ils permettent tout de même d'esquisser quelques-uns des principaux traits relatifs aux différents groupes concernés. Notons d'abord que les contrats passés devant les tabellions rouennais concernent en priorité la marchandise moyenne des « métiers » (merciers grossiers, drapiers, épiciers). Échelonnées dans le temps, les quelques informations qu'ils nous livrent, dessinent pourtant une géographie et une sociologie assez cohérentes. Outre les Rouennais, qui étaient mis en apprentissage sur place, les villes ou les bourgs de la région – Caen, Dieppe, Honfleur, Caudebec, Bernay, Alençon, etc. – fournissaient un premier contingent d'apprentis placés chez des drapiers, des épiciers, des merciers, mais aussi des libraires ou des bimbolotiers<sup>17</sup>. Au-delà de cet espace loco-régional, s'opérait un jeu d'échanges entre Rouen et les places de l'intérieur, de jeunes gens que leurs parents envoyaient se former chez leurs partenaires commerciaux. À ce mouvement, qui alimentait des flux bilatéraux avec les plus importantes de ces villes – Paris, Orléans, Lyon et Troyes –, s'ajoute un courant à sens unique, qui drainait vers la capitale normande des jeunes en mal de formation, originaires d'Abbeville, d'Angers, de Vendôme, de Dijon ou de Thiers...

Plus rares et dispersés jusqu'aux années 1590, les contrats impliquant une circulation internationale des acteurs, confirment le rayonnement de la place dans l'espace européen de la façade atlantique et du Nord-Ouest. Qu'un gentilhomme allemand de Lindeburg soit venu à Rouen « pour apprendre la

16 André Lespagnol décrit, dans « Modèles éducatifs et stratégies familiales dans le milieu négociant malouin aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles : les ambiguïtés d'une mutation », dans *Cultures et formations négociantes...*, p. 261-264 un « modèle traditionnel d'apprentissage » destiné à la formation du « négociant-armateur », qu'illustre le refus d'installation d'un collège jésuite en 1611.

17 Ce drainage s'exerce jusque dans les villages ruraux : le 19 mai 1571, Jacques Bunel, déjà âgé de 21 ans, du village de Saint-Étienne de la Lieue, s'alloue ainsi chez le grand marchand drapier rouennais Nicolas Jehan, qui lui « montrera son estat de marchandise » pendant trois ans. La présence de son beau-père, bourgeois de Pont-Audemer, évoque ici le rôle de relais joué par ce gros bourg, futur grand centre toilier à l'échelle régionale (Arch. dép. de la Seine-Maritime, tabellionage de Rouen, 2E1/479). On reviendra un peu plus loin sur l'ambiguïté qu'implique le terme « d'alloué », presque systématiquement employé à l'époque.

langue françoise », n'aurait qu'une portée anecdotique<sup>18</sup>, si d'autres indices plus pertinents pour notre propos ne confirmaient que de jeunes marchands étrangers venaient aussi se consacrer à ces apprentissages spécifiques sur la place rouennaise, en comptant sur la présence de compatriotes installés de plus longue date<sup>19</sup>. D'autres cherchaient aussi à y acquérir une meilleure connaissance de la pratique commerciale, comme Pierre Caulier et Jean Bulteau, de Tournai, employés comme « domestiques », dès les années 1560, chez le mercier Planteroze. Expérience au bénéfice inattendu, puisqu'elle devait faciliter leur installation dans le port normand, lors de la répression des troubles de 1566-1567 aux Pays-Bas. Des exemples isolés témoignent en ce domaine d'une certaine continuité, sans nous permettre la moindre évaluation chiffrée. Produite près de dix ans plus tard, l'attestation relative au passage chez un « précepteur d'enfants » du fils d'un marchand de Cambrai dans les années 1577-1579, illustre bien la succession des deux phases évoquées par Péri : un « préapprentissage » nécessaire à l'acquisition des rudiments<sup>20</sup>, suivi d'une initiation à finalité professionnelle, qui concernait des acteurs d'âge plus élevé, supérieurs à 17-18 ans.

La situation réelle de ces derniers n'était pas toujours dénuée d'ambiguïté, le terme d'« allouage », utilisé dans les contrats, pouvant aussi bien désigner une mise en apprentissage que l'entrée au service d'un maître d'un jeune homme déjà qualifié<sup>21</sup>. Le 1<sup>er</sup> septembre 1599, Inglebert van Wachtendoncq, un Anversois de 20 ans, semble être engagé comme commis par le Flamand de Rouen, Jacques

18 Attestation du marchand flamand Henry van Eestryk et de son frère qu'ils ont accueilli, Alexandre de Barcq, venu « pour veoir le país et apprendre la langue françoise » (Arch. dép. de la Seine-Maritime, 2E1/482, 13 février 1572). On reconnaît là un modèle aristocratique qui fera florès par la suite.

19 Illustration d'un tel cas de figure avec Richard Mark, « angloys natif de l'isle d'Houyc » (Wight), prenant pension chez Pierre Mignot l'aîné, tavernier à Canteleu, au hameau de Croisset, légèrement à l'aval de Rouen sur la rive droite de la Seine. Assisté d'un marchand anglais qui lui sert d'interprète, Guillemme Buckle, Mark passe un contrat par lequel il ne sera « tenu ni subject de faire aucun service aux afferes et negoces dud. Mignot s'il ne luy plaist, ains pourra aller a l'escolle ou aultres lieux pour apprendre led. langage françoys... » (Arch. dép. de la Seine-Maritime, 2E1/466, 8 mars 1570).

20 Attestation, en janvier 1588, relative à Jehan Brouault, fils de Jehan, marchand de Cambrai, « alloué » chez Me Guillaume Gruchet, précepteur d'enfants, pendant les années 1577-1579 (Arch. dép. de la Seine-Maritime, 2E1/575). Autre exemple similaire avec Rémy Germont, natif de Dantzig et beau-fils d'un marchand de Tournai, mis en pension pendant quatre ans chez la veuve d'un marchand rouennais. François Delobel, marchand d'origine lilloise, paie ses frais de pension, de nourriture... et « d'escollage » (souligné par moi), le 5 juillet 1597 (Arch. dép. de la Seine-Maritime, 2E1/646).

21 Aucune ambiguïté, par exemple, dans le cas de Jacques Allard, de l'Écluse. Son contrat lui imposait un engagement de trois ans comme facteur du marchand rouennais Jérôme Carret, pour les « quartiers » de Zélande et de Hollande, contre un salaire fixe de 30 écus sol et un défraiement de 20 sous par jour lors de ses voyages. (Arch. dép. de la Seine-Maritime, 2E1/584, 27 mars 1589).

Martins<sup>22</sup>. Une clause stipulant le non-versement de gages pendant deux ans et leur paiement conditionnel pour les deux années suivantes – le jeune homme devant rester au service de son maître quatre ans de plus – indique pourtant l'accord sur une procédure différente bien qu'assez fréquente. Il était possible de payer son apprentissage en se mettant gratuitement au service de son maître pour deux ou trois ans. Obligation parfaitement tenue de part et d'autre dans le cas qui nous occupe, puisqu'en 1604, Wachtendoncq était devenu caissier, alors rémunéré, de Jacques Martins<sup>23</sup>. Des dispositions du même ordre étaient prévues dans un autre contrat concernant, en 1588, Jacques de Kemeye. Originaire de Liège, ce jeune homme de 19 à 20 ans, alloué chez Pieter Swartsenburg par Jaspas Legrand d'Aix-la-Chapelle, pour y apprendre gratuitement le métier de « sucrier » (raffineur) pendant trois ans, s'engageait en échange à rester à son service<sup>24</sup>. En s'efforçant de garder chez eux des serviteurs déjà actifs auparavant ou des apprentis en fin de formation<sup>25</sup>, les maîtres cherchaient-ils à s'assurer un contrôle de la force de travail qu'ils avaient contribué à former ? À défaut d'une information plus riche sur ces marchands de haut niveau, les quelques exemples que l'on vient d'évoquer, témoignent en tout cas d'un fonds de pratique commune avec les métiers corporés, où ce type de disposition était considéré comme courant<sup>26</sup>.

L'absence de traces d'un apprentissage du négoce sur place ne permet pas d'affirmer que cette pratique était inexistante. À Saint-Malo, André Lespagnol montre qu'elle était dominante dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, mis à part l'envoi de jeunes dans les comptoirs de quelques grandes firmes en Espagne méridionale, surtout à Cadix. Les trajectoires individuelles des futurs

22 Arch. dép. de la Seine-Maritime, 2E1/972.

23 Le 12 avril 1604, Wachtendoncq reconnaît devant le frère de Martens avoir reçu 900 l.t., « en la qualité de caissier dud. Marten » (Arch. dép. de la Seine-Maritime, 2E1/680).

24 La rémunération de 8 écus par an prévue par le contrat correspond sans doute au service rendu par un homme qui n'était pas un novice (Arch. dép. de la Seine-Maritime, 2E1/583, 14 décembre 1588). Originaires de Tournai, les Legrand étaient implantés notamment à Nuremberg, Aix-la-Chapelle et Rouen, cf. Lambert F. Peters, *Der Handel Nürnbergs am Anfang des Dreißigjährigen Krieges. Strukturkomponenten, Unternehmen und Unternehmer ; eine quantitative Analyse*, Stuttgart, Franz Steiner, 1994 (VSWG. Beihefte ; 112), notamment p. 287-291.

25 Arch. dép. de la Seine-Maritime, 2E1/583. Autre cas similaire avec le fils d'un marchand de Séville qui au terme de son apprentissage chez le rouennais Jean Paviot, « sera tenu de demeurer a son service deux ans, durant lequel temps led. sieur Paviot ne l'emploiera qu'en affaires de son merite... » (SAA, IB 269, lettre de Christophe de Nouiller à Chrisostome van Immerseel, 21 avril 1614).

26 Jacques Savary, *Le Parfait Négociant...*, évoque à propos des faillites le fait que « ... ceux qui se font apprentifs, et qui servent encore autant de tems les maîtres, après avoir accompli le tems de leur apprentissage... ont plus de connaissance des affaires », 1<sup>re</sup> partie, livre II, p. 40.

négociants témoignent en effet des spécificités d'une formation qui reste une affaire de famille « traitée en interne ». Dans un contexte où le nombre des firmes était relativement stable, mais où les carrières maritimes étaient assez ouvertes, celles-ci servaient souvent de solution d'attente ou d'exutoire aux aspirants négociants. Rien de tel à Rouen, où la délégation par la place de ses fonctions maritimes à des ports spécialisés, rendit une telle option marginale dès les années 1580-1600. Acceptable pour les « gens de métiers », l'idée de se placer en ville n'était de toute façon pas très attractive pour des acteurs d'un certain calibre, qui étaient appelés à commercer largement dans l'espace européen, et avaient tout intérêt à élargir leurs horizons au plus tôt. Plus ouverte aux migrations internationales, plus cosmopolite, Rouen disposait d'autres atouts liés à sa position dans un réseau structuré de places aux fonctions fortement articulées.

748

C'est pourquoi les correspondances commerciales apportent les éclairages les plus instructifs sur la question. À condition, en l'absence de fonds locaux, de recourir aux archives de firmes anversoises, notamment celles des van Immerseel<sup>27</sup>, avec lesquels un groupe de grandes firmes rouennaises eut, jusqu'aux années 1630-1640, des relations privilégiées. Leurs lettres apportent un témoignage irremplaçable, inapte au traitement statistique, mais qui illustre bien les pratiques d'un milieu assez homogène, celui que l'on qualifiera de négociant à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, et qui opérait en réseau. D'où les caractères propres à cet apprentissage. En effet, c'est bien à l'idée d'une réciprocité de service de même qualité que renvoie, au détour d'une lettre du 5 juillet 1599, la remarque du Rouennais Jacques Deshommetz, destinée à son correspondant Jan van Immerseel : « j'attens mon fils pour le mois de septembre prochain, lequel je vous enverrai pour led. temps [que] j'auray vostred. fils pour recomandé »<sup>28</sup>. Dans la demande qu'ils adressaient à l'Anversois pour le compte d'un de leurs proches, Guy et Antoine Damiens insistaient sur la nature particulière de cette relation : « il y a ung de nos amys qui dezireroyt envoyer un sien filz a Middlebourg, et est aagé de quelque dix-huict ans, nous vous prions fort de nous enseigner quelque honneste marchand ou le pouroyt mettre... »<sup>29</sup>. Contrairement aux négociants malouins du xvii<sup>e</sup> siècle, et à ceux de Bordeaux un siècle plus tard, les Rouennais n'hésitaient

27 Sur cette correspondance, cf. Eddy Stols, «De firma Van Immerseel en naar correspondenten», Ongedrukt lizentiatarbeit, Louvain, 1962.

28 SAA, IB 257, 5 juillet 1599

29 SAA, IB 255, 6 juin 1595. Demande assez semblable de Thomas Liégeault relative à son fils Claude : « vous me ferés plaisir de le recevoir en votre maison, ou bien de le placer en quelque honneste maison... ou il soit employé, car je ne veux qu'il perde son temps » (SAA, IB 258, lettre à Jan van Immerseel, 25 mai 1602).



donc pas à envoyer leurs jeunes sur les places du Nord-Ouest<sup>30</sup>. De tels exemples, dont nous verrons qu'ils n'étaient pas isolés, conduisent dès à présent à insister sur l'importance du lien entre apprentissage et réseau. Ils étayent l'hypothèse que, si l'apprentissage s'articulait sur la fonctionnalité du réseau marchand, c'est aussi parce qu'il en était l'un des éléments constitutifs et qu'il contribuait à en assurer la reproduction.

Quelles étaient donc les modalités de cet apprentissage ? Ce que révèlent, de manière plus ou moins allusive, les échanges épistolaires des marchands rouennais ne contredit pas les programmes formalisés dans les manuels : de nombreux exemples soulignent la nécessité d'une préparation qui rende le futur apprenti apte à profiter de son séjour au sein d'une firme « amie ». Cette préoccupation, l'un des ténors de la place rouennaise au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Marin Graindor, l'exprime avant d'envoyer son petit-fils à Anvers en juin 1611 : « je [luy] fait apprendre l'escripiture et arithmétique... je prierai son magistre de l'avancer le plus tost qu'il sera possible. Je sçay que le sieur de Nouiller y fera de sa part ce qu'il pourra... »<sup>31</sup>. Si le propos ne donne aucune idée précise des modalités de cette formation élémentaire, recours au préceptorat ou passage par une école – on sait que Rouen n'en manquait pas –, il confirme bien la nécessité de cette phase préalable d'acquisition des connaissances de base. Peut-être y ajoutait-on parfois une ébauche d'initiation pratique auprès d'un confrère de la place qui avait lui-même fait ses gammes à l'étranger, au sein du même réseau<sup>32</sup>.

Retardée par la phase finale des Guerres de religion, l'installation d'un collège à Rouen, en 1604, représente une autre différence notable entre l'attitude des élites économiques de Rouen et de celles de Saint-Malo réfractaires à la venue des jésuites<sup>33</sup>. Dans les mêmes années, de grands marchands rouennais manifestaient d'ailleurs une réelle appétence pour un savoir ouvert aux humanités ou à la

30 Cette observation contredit donc l'idée d'une passivité des places françaises, qui part du constat d'une forte présence étrangère sur ces places, sans véritable réciprocité. Si elle peut être défendue, non sans nuances, pour la plupart des places « atlantiques » au XVII<sup>e</sup> siècle, elle ne tient pas pour Rouen au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

31 SAA, IB 257, lettre à Jan van Immerseel, 16 juin 1611. Dans une lettre du même jour, de Nouiller confirme le propos : « ils vont [le] haster a l'escripiture et arithmétique, affin de le vous envoyer a son temps ».

32 Voir, dans le cas présent, une lettre envoyée par Christophe de Nouiller à Jan van Immerseel lors de l'établissement de sa firme à Rouen où il évoque leurs relations antérieures : « J'ay voulu vous escrire ce petit mot... me sentant obligé envers vous d'une infinité de faveurs receuz de vous par le passé » (SAA, IB 259, 10 mai 1600).

33 Michel Mollat, « Collège de Bourbon et Lycée Corneille : notes de bibliographie et d'Histoire », *Bulletin de la Société d'Émulation de la Seine-Inférieure*, 1940-1941, p. 267-315. Les premières tentatives d'établissement du collège des jésuites au milieu des années 1580 avaient été perturbées par la phase ligueuse, et les jésuites chassés en 1594. La rapidité de leur réinstallation témoigne, dans une ville plus partagée sur le plan confessionnel que la très catholique Saint-Malo, d'une vraie demande sociale éducative.

géographie<sup>34</sup>. Ce sentiment ne surprend pas au sein d'une oligarchie d'acteurs économiques de haute stature et d'officiers de cours souveraines souvent originaires des mêmes familles. En 1598, Richard Fremin de Merval avait ainsi cherché à envoyer un de ses fils, âgé de 12 ans, à Anvers, « s'il y avoit colleges pour apprendre a escrire et a parler la langue latine, flamande et espagnolle » ; un programme complet, donc, qui éclairait d'une initiation aux humanités<sup>35</sup> un apprentissage des langues vivantes à finalité beaucoup plus professionnelle<sup>36</sup>. Or, il ne s'agit pas là d'un surinvestissement scolaire exceptionnel, centré sur la formation d'un héritier potentiel. Dans le même temps, notre homme s'enquérât aussi des possibilités de trouver un collègue à Cologne pour un autre de ses fils, âgé de 14 ans. En septembre, les deux garçons gagnaient d'ailleurs Cologne, puis Louvain, avec un pédagogue sans doute un peu filou<sup>37</sup>, qui envisageait même de les mener jusqu'à Würzburg ou Ingolstadt<sup>38</sup>. Multiplier de tels exemples n'autorise évidemment aucune évaluation globale et quantifiée du phénomène, mais suffit à se forger une conviction. Dans l'acquisition des connaissances de base, le milieu marchand rouennais s'identifiait plus au modèle adopté par la notabilité anversoise ou parisienne qu'à celui d'un négoce malouin qui se condamnait de fait à une reproduction sociale plus étroite.

Ce n'est qu'au terme de cette propédeutique indispensable que pouvait commencer l'apprentissage proprement dit, par le biais du placement chez un marchand, si possible impliqué depuis assez longtemps dans des relations

34 Confirmation *a posteriori* de ce fait par quelques indices dans deux lettres de Christophe de Nouiller, l'une à Chrisostome van Immerseel, alors à Séville, auquel il annonce : « je tascherai vous envoyer les livres de Plutarque et la Cadémye (*sic*) française que me demandez » (SAA, IB 269, 25 novembre 1610), l'autre où il demande au même à Anvers : « ung mien amy et le vostre (probablement Laurent Hallé) m'a requis de sçavoir s'il se trouvera le Théâtre d'Abraham Ortelius contenant toutes les cartes du monde... de l'impression de Christofle Plantin, in-folio, et... que les cartes soient bien nettes et claires... » (SAA, IB 269, lettre à Chrisostome van Immerseel, 26 mai 1612).

35 Observation non dénuée de portée pratique, cependant, si l'on se souvient des recommandations de Peri quant à l'intérêt de pratiquer le latin pour acquérir un bon style, cf. *supra*.

36 Cette demande s'inscrit, elle aussi, dans la perspective d'un service réciproque : « sy vous ou vos amys avoient quelque jeune garçon qui eust envye de venir demeurer de par dessa, je ferés de luy comme de mon propre fils » (SAA, IB 256, lettre à Jan van Immerseel, 20 juillet 1598).

37 Fremin s'inquiète des demandes réitérées de fonds et des traites tirées par ce Jean Piel sur son correspondant anversoise : « il tiroit 1 000 l. à la fois » (SAA, IB 256, lettre à Jan van Immerseel, 28 mars 1598), et il interdit à Radermacher (beau-frère de van Immerseel) « qu'il ne baille rien aud. pedagogue » (*ibid.*, lettre du 5 octobre 1598).

38 « Led. Piel nous escript que les estudes de Virsebourg sont meilleures que ceulx de Coulongne. Nous attendons que M. de Maromme soit de retour de Paris, qui a deux de ses enfans aud. lieu de Coullongne, pour escrire aud. Piel de se tenir aud. lieu de Coulongne ou pour aller a Virsburg ou Ingoustat » (SAA, IB 256, lettre à Jan van Immerseel, 5 octobre 1598).

d'affaire avec la famille du jeune homme. Il faut rappeler, dans ces circonstances, comme le faisaient de nombreux textes relatifs à *l'Ars mercatoria*, l'importance attachée à l'inculcation de règles comportementales et de valeurs morales. La réflexion avancée en 1614 par Christophe de Nouiller : « vous savez comment il faut qu'un serviteur se gouverne et comme en servant il faut qu'il oublie sa qualité... »<sup>39</sup>, préfigure tout à fait, de ce point de vue, les recommandations de Peri sur la nécessité d'avoir appris à obéir pour savoir commander<sup>40</sup>. S'il n'y a pas lieu de s'étendre beaucoup sur ce *topos*, qui n'était d'ailleurs pas propre au seul milieu marchand, il convient de le réinsérer dans une pédagogie de l'imitation et de la mémorisation, qui exigeait de l'élève une attention soutenue et du soin dans l'exécution de tâches répétitives. La collection d'indices recueillis au fil des correspondances rouennaises permet en effet de dresser un portrait robot de l'apprenti négociant qui ne s'écarte pas trop des indications fournies par les manuels. On y voit d'abord l'acquisition de la maîtrise des bases de la gestion d'entreprise : Louis Graindor sera « tenu au comptoir pour copier sur le livre de lettres » ; le fils de Jacques Deshommetz devra apprendre « à tenir livre de raison et *passer les parties* »<sup>41</sup>, allusion directe à l'écriture comptable en partie double... La relative simplicité de ces tâches ne signifie pourtant pas que les choses se passaient toujours sans difficulté. Particulièrement rétif, le plus jeune fils de Jan van Immerseel, Baltazar, fait preuve d'une telle obstination dans l'erreur<sup>42</sup> que ses hôtes rouennais doivent le confier, désabusés, après deux ans de frasques, à un autre maître : « Baltazar, vostre frere, a derechef fait la beste... disant qu'il ne vouloit poinct estre davantaige a nostre maison, ainsy l'avons baillé a M. Poulle ou, possible, se trouvera mieux... et de vous faire davantaige de discours de son mauvais naturel et inclinations, il faudroit beaucoup de temps... Nous avons eu **maint en fans de bonne maison**, mais jamais nul ne nous adonné la peyne et ennuy qu'a faict cestuy-cy... »<sup>43</sup>. Même si l'assimilation de l'apprentissage à un

39 Le principe de soumission est, une fois de plus, réaffirmé : le jeune ne sera accepté comme apprenti que s'il est « obeyssant, subject, serviable... et [s'il sait] se rendre affectionné aux affaires de son maistre et ne mespriser ses commandementz » (SAA, IB 269, lettre à Chrisostome van Immerseel, 21 avril 1614).

40 Domenico Peri, *Il Negotiante, Prima parte*, p. 29 « ... *che chi vuol arrivar' a saper ben comandare, convien que prima sappia ben obbedire ; niuno puo diventar buon maestro, se prima non è stato buon scolare...* ».

41 SAA, IB 257, lettre de Jacques Deshommetz à Jan van Immerseel, 27 février 1601.

42 « Nous ne l'avons guere occupé a escripre au comptoir, parce qu'il ne s'y est voullu assubjectir, que sy on luy pensoit faire coppier quelque chose, on n'en pouvoit avoir la fin... » (SAA, IB 264, lettre d'Ezechiel Decaen et Cornelis vande Bogaerde à Chrisostome van Immerseel, 11 mai 1612).

43 Souligné par moi (*Ibid.*, 26 mai 1614). On remarquera l'allusion claire du texte à une pratique courante de l'accueil, et donc de l'échange, de jeunes apprentis à l'intérieur d'un milieu professionnel homogène.

dressage restait très présente chez les acteurs, les correspondances témoignent de leur part d'attitudes plutôt nuancées. Ainsi, Cornelis vanden Bogarde et Ezechiel Decaen avouaient-ils leur peu d'inclination pour les châtimens corporels<sup>44</sup>, mais ils n'en déléguaient pas moins ce pouvoir à leur correspondant anversoïis pour amender la mauvaise conduite du neveu de Decaen, en « stage » à Anvers<sup>45</sup>. D'autres, en revanche, faisaient preuve d'une réelle attention à la psychologie du jeune garçon ou du jeune homme. Marin Graindor le jeune recommandait à Chrisostome van Immerseel, à propos de son frère Louis, en stage à Anvers : « mille mercis de la peyne que vous prenez pour l'instruire... et de la patience qu'il vous plaist avoir de sa jeunesse que je vous prie de supporter... mayz autrement, selon vostre prudence, le corriger. Nous avons éprouvé par dessa **qu'il vient plustost a faire son devoir par douceur que par rigueur**... parfoys, il a une petite dureté et obstination que, peu a peu, il faut oster pour le rendre humble et obeyssant »<sup>46</sup>.

752

Nécessairement progressive, cette phase d'intériorisation d'une discipline professionnelle et technique se traduisait à terme par une implication croissante de l'apprenti dans la firme qui l'accueillait. Un peu avancé, l'apprenti pouvait se trouver associé à la gestion des fonds, qu'il eût à tenir la caisse, ou à opérer des recouvrements. La confiance réciproque entre les parties devenait alors indispensable. Dès que l'on sortait du réseau des « amis », la question pouvait devenir épineuse. Par l'intermédiaire de Chrisostome van Immerseel, l'Anversoïis Jan van der Goes avait ainsi émis l'intention de confier son fils à Jean Paviot, de Rouen, « réservé qu'il ne desire qu'il aye manyement d'argent ou qu'il tienne la caisse ». Très vite les rapports entre eux devaient se dégrader<sup>47</sup>. Les réflexions émises par Paviot à cette occasion complètent notre information sur des aspects à la fois moraux et pratiques touchant à l'apprentissage : pour le Rouennais c'était « l'honneur d'un jeune

44 « Il estoit trop doucement avec nous, il meritte d'estre en lieu ou il soit plus corrigé... », « car pour le battre ou le frapper, ce n'est notre nature, mesmes ne le voudrions faire a noz mercenaires ». (*Ibid.*, lettres du 26 mai et du 9 octobre 1614).

45 « Nous vous prions ne gouverner mon neveu de cette façon car ne convient nullement, ains, s'il ne veut obeir a la parolle, convient aller aux mains » (*Ibid.*, lettre du 11 juillet 1611) ; « [J'ay] desplaisir d'entendre que mon neveu Daniel est menteur et joueur de paume. Je ne sçay ou il prend l'argent pour se faire. Ceste jeunesse est fort a corriger... » (*Ibid.*, lettre du 11 mai 1612).

46 SAA, IB 267, lettre à Chrisostome van Immerseel, 23 septembre 1614 (souligné par moi). L'intérêt du travail répétitif accompli au comptoir pour discipliner l'apprenti est une fois de plus affirmé : « ... Je croyz qu'en le tenant parfoys au contoïr pour coppier sur le livre de lettres, qu'il pensera mieulx a apprendre et a fayre ce que luy commandés ».

47 Voir la remarque acerbe de Paviot, retranscrite par Christophe de Nouiller : « led. sieur Paviot n'a que faire de serviteur, n'est qu'il en reçoipve service et mesmes seroit faire tort a ung jeune homme le tenyr sans rien faire en sa maison ». SAA, IB 269, lettre de Christophe de Nouiller à Chrisostome van Immerseel, 11 mai 1614.

homme » que de tenir la caisse<sup>48</sup>. En exigeant qu'au moins le futur apprenti « aille par la ville recevoir l'argent de ses debtes, pour le bailler... aussy tot qu'il l'aura[it] receu »<sup>49</sup>, Paviot soulignait surtout plusieurs acquis essentiels d'un séjour accompli sur une autre place : la prise de contact directe avec le groupe humain des partenaires potentiels, la familiarisation avec les pratiques transactionnelles du lieu, et, bien sûr, la connaissance de la topographie urbaine. La frontière entre le « tour » et l'apprentissage restait, de ce point de vue, assez floue. Avoir un contact physique avec la rue ou les halles répondait tout aussi bien à la curiosité du voyageur qu'aux nécessités de l'information professionnelle<sup>50</sup>.

Ces échanges de jeunes gens entre Rouen et Anvers soulignent en même temps l'importance des processus de circulation dans la formation des apprentis, une circulation qui ne s'arrêtait pas au binôme Rouen-Anvers, évoqué jusqu'ici sur la base d'une documentation favorable. Archives notariales et correspondances marchandes dessinent aussi, de manière plus ponctuelle, une géographie plus large de l'apprentissage des futurs négociants, qui s'inscrit dans un contexte général de mobilité des acteurs. Comme le signale, non sans exagération, un marchand rouennais de haut vol, en réponse à un partenaire anversoïse à la recherche d'une maison où placer son fils, les négociants présents sur la place de Rouen au tournant du siècle étaient en majorité des étrangers, principalement des Flamands, mais aussi quelques Italiens, des Espagnols et, de plus en plus, après 1610, des Marranes portugais<sup>51</sup>. La forte articulation du négoce rouennais sur le commerce de Séville ne se traduisait donc pas, comme pour le commerce malouin avec Cadix un demi-siècle plus tard, par un jeu d'échanges essentiellement bilatéraux, mais par un système relationnel nettement plus complexe, au sein duquel les places des Pays-Bas occupaient une position stratégique. À partir des années 1580, des indices un peu plus nombreux n'attestent donc pas seulement l'existence d'un mouvement conduisant de jeunes, parfois très jeunes, apprentis vers Séville<sup>52</sup>. On voit aussi, du côté des

48 Point de vue conforme une fois de plus au propos ultérieur de Peri, *Il Negotiante, Prima parte*, p. 29 : « *la cura della cassa è di grande confidenza, perciò particolarmente persona così d'integrità, com'ancora accorta, e diligente* ».

49 SAA, IB 269, lettre de Christophe de Nouiller, 11 mai 1614.

50 Pour une mise en perspective globale, cf. Daniel Roche, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, notamment p. 291 et suiv.

51 « Nous avons toujours heu en memoire de chercher maison pour vostre fils, mais n'en trouvons commodité, car il y a peu de gens de plase françoys en ceste ville, car la plus part sont estrangers... » (SAA, IB 256, lettre de Richard Fremin à Jan van Immerseel, 30 juin 1599).

52 Voir, par exemple, le cas de Bonnaventure Le Cauchoys « âgé de douze ans ou environ » que son père a « mis et loué ... pour le temps et espace de cinq ans... au sieur Bonadventure Morel... » (un marchand d'origine parisienne) « demeurant à present à Civille... » (Arch. dép. de la Seine-Maritime, 2E1/585, 19 octobre 1588).

acteurs rouennais aussi bien que des Anversois, se mettre en place des stratégies de formation élargies à l'échelle européenne ou, du moins, à l'arc atlantique. Nous en avons l'illustration avec le fils aîné du Rouennais Richard Fremyn, que nous avons déjà rencontré, et celui de Pierre Le François, de Séville. Actif comme « *junior partner* » de la firme rouennaise dans la cité andalouse, le premier devait être envoyé « encores quelque temps en Envers chez quelque honneste banquier, soit flament, ytallien ou espaignolz, pour veoir la diversité des affaires », afin de le remplacer par son cadet, lui-même déjà épicier droguiste<sup>53</sup>. Du second, apprenti en 1614 à Rouen chez Christophe de Nouiller, on apprend qu'il avait « demeuré en Anvers chez le sieur van Gessel »<sup>54</sup>. Nullement anecdotiques, ces informations montrent que les processus de formation, et non plus seulement d'apprentissage, s'inscrivaient dans des stratégies collectives, familiales ou de réseau commercial, qui étaient familières aux opérateurs rouennais de haut niveau, quel que fût leur lieu d'implantation. Elles témoignent aussi de ce que ces acteurs étaient parfaitement conscients qu'une connaissance multilatérale de leur champ opérationnel et du milieu de leurs partenaires potentiels était une condition nécessaire, sinon suffisante de leur réussite.

Il est difficile, en se fondant sur quelques dizaines d'exemples, de proposer une explication fiable des modalités qui présidaient à la circulation des futurs négociants. Celle-ci répondait d'abord à des objectifs proprement techniques d'acquisition de savoir-faire, assez souvent à une soif de connaissance des places aux motivations variées<sup>55</sup>, voire à un goût certain de l'aventure. Les correspondances échangées au sein d'un groupe d'opérateurs liés à la fois à Anvers, à Séville et à Rouen permettent néanmoins de repérer quelques constantes. À l'intérieur du réseau des partenaires commerciaux, la circulation des apprentis négociants s'opérait de préférence dans le cercle étroit des plus proches, ceux que les textes qualifient régulièrement d'« amis ». Souvent, ils évoquent, dans leurs lettres, une saturation de leurs possibilités d'accueil, qui témoigne, comme les échanges croisés de jeunes gens, de la volonté de créer ou d'entretenir des liens particuliers. L'usage récurrent des mêmes expressions,

53 Fremyn explique que l'aîné est à Séville depuis deux ans « la ou il veoit de bonnes affaires » et qu'il y a été rejoint par son frère, qui prendra la suite (SAA, IB 256, lettre à Jan van Immerseel, 13 décembre 1598).

54 SAA, IB 269, lettre de Christophe de Nouiller à Chrisostome van Immerseel d'Anvers, 21 avril 1614.

55 La remarque de Richard Fremyn : « Car je desire que mes enfans voient le pays cependant qu'ilz sont jeunes et les rendre habilles sy je puy, parce qu'il ne manquent d'esprit » (SAA, IB 256, lettre à Jan van Immerseel, 28 décembre 1598), doit être interprétée plutôt d'un point de vue professionnel, mais la démarche est souvent partagée entre la recherche d'un acquis professionnel et le goût du voyage.

« j'aurais votre fils pour recommandé », « je lui ferai tel traitement comme je desire que ferés au mien », souligne à quel point, dans ce cas, la relation professionnelle était indissociable d'une confiance réciproque. En procédant ainsi, le noyau dur du réseau était à même de s'assurer vis-à-vis d'acteurs moins proches, ou en position de concurrence, une confidentialité des affaires, à propos de laquelle les marchands les plus chevronnés ne cessaient d'adresser des mises en garde à leurs jeunes commissionnaires<sup>56</sup>. Ce système de formation et d'échange croisés des jeunes devait avoir une double conséquence. En garantissant la continuité des relations de confiance à l'intérieur du noyau central des partenaires, il en assurait la reproduction. Dans une période où les faillites se multipliaient, c'était aussi un facteur de sécurisation maintes fois évoqué. Si l'on dépasse la phase d'apprentissage proprement dite pour s'intéresser plus largement aux trajectoires des acteurs, la prégnance de ces effets de réseau sur les carrières ne fait pas de doute. Comment expliquer autrement la réussite d'un Thomas Chauvin, Dieppois parvenu aux sommets sur la place de Rouen vers 1600, après avoir travaillé dans l'ombre puis aux côtés de firmes italiennes de premier plan<sup>57</sup> ? À défaut d'une mesure exacte des niveaux de savoir-faire, qu'il serait trop long d'exposer ici, ces observations expliquent pourquoi l'existence d'une forte dénivellation entre des places dont les milieux négociants étaient à ce point liés par des conventions d'échange de leurs acteurs et par des opérations communes, ne peut être soutenue.

56 Voir, par exemple la remontrance des marchands catholiques Jean et Jacques de Letter d'Anvers à Guillaume van Immerseel à Séville : « n'est besoing que tant de fois led. Heuft sache ce que vous faictes pour nostre compte particulier » (SAA, IB 275, lettre du 20 août 1613). Le protestant Heuft ne faisait pas partie des « amis ».

57 Cf. Jacques Bottin, *La Place de Rouen et ses acteurs au début de l'époque moderne*, thèse d'habilitation de l'université Paris-Sorbonne, 1998, p. 60-61.





## TABLE DES MATIÈRES

Pour Jean-Pierre Bardet <b>Pierre Chaunu</b> .....	7
Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche <b>Christian Philip</b> .....	11
Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet <b>Jean-Pierre Poussou</b> .....	13
Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse <b>Fabrice Boudjaaba &amp; Marion Trevisi</b> .....	19
Les enquêtes de Démographie historique de Jean-Pierre Bardet <b>Cyril Grange &amp; Jacques Renard</b> .....	23
Curriculum vitae.....	29
Bibliographie succincte.....	31

### PREMIÈRE PARTIE

#### DÉMOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX <sup>e</sup> siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot) <b>Gérard Béaur</b> .....	37
Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècles) <b>Alain Bideau, Guy Brunet</b> .....	55
Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse <b>Dominique Bourel</b> .....	67
Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire <b>Philippe Cibois</b> .....	73
Une crise démographique en Algérie au XIX <sup>e</sup> siècle <b>Pierre Darmon</b> .....	83
Matrones, chirurgiens et sages-femmes en lyonnais aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles <b>Jean-Pierre Gutton</b> .....	105

	Fécondité et mortalité des Indiens de Californie Steve Hackel.....	121
	La Famille en Pologne aux XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles. Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales Césary Kuklo.....	137
	Morphologie des migrations au XX <sup>e</sup> siècle Hervé Le Bras .....	159
	Introduction à la Démographie Historique maltaise. Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives Simon Merciecca.....	183
	La minorité catholique dans la Rome protestante. Contribution à l'histoire démographique de Genève dans la première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle Michel Oris & Olivier Perroux.....	201
1072	Impact de la mortalité sur la structure familiale. Exemple du sud de l'allier au XIX <sup>e</sup> siècle Daniel Paul.....	227
	La mesure de la mobilité géographique Jacques Renard .....	241
	La reconstitution des familles en Amérique latine David Robichaux.....	259
	Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège au XVIII <sup>e</sup> siècle Marc Venard.....	279

**DEUXIÈME PARTIE**  
**FAMILLES, ENFANTS ET SOCIÉTÉ**

	Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle Scarlett Beauvalet-Boutouyrie.....	291
	Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens Lucien Bély.....	309
	Les premiers enfants sauvages Yves-Marie Bercé.....	325
	La prénomination en Russie au XVIII <sup>e</sup> siècle Alain Blum, Irina Troitskaia & Alexandre Avdeev.....	337

Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866) <b>Patrice Bourdelais &amp; Michel Demonet</b> .....	359
Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle) <b>Serge Chassagne</b> .....	369
La vie familiale des premiers industriels britanniques <b>François Crouzet</b> .....	385
Les filles uniques héritières <b>Gérard Delille</b> .....	405
Familles nombreuses et engagement religieux (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles) <b>Dominique Dinot</b> .....	421
Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde guerre mondiale <b>Olivier Faron</b> .....	433
Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ? <b>Antoinette Fauve-Chamoux</b> .....	445
1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe <b>Jean-Marie Gouesse</b> .....	457
La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX <sup>e</sup> siècle <b>Vincent Gourdon</b> .....	469
La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn <b>Cyril Grange</b> .....	497
L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècles, et les baux à <i>custodi nos</i> , XVIII <sup>e</sup> siècle <b>Maurice Gresset</b> .....	543
L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet <b>Muriel Jeorger</b> .....	555
Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV <sup>e</sup> siècle <b>Christiane Klapisch-Zuber</b> .....	569
Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820) <b>Jean-Marc Moriceau</b> .....	585

« Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer Alfred Perrenoud.....	595
L'histoire méconnue d'un couple royal Louis XVI et Marie-Antoinette Jean-Pierre Poussou.....	617
Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia au XIX <sup>e</sup> siècle Katia de Queiros Mattoso.....	639
L'assistance aux enfants à Paris, XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles Isabelle Robin-Romero .....	651
Marion Trevisi .....	651
Le journal d'un père pendant la première guerre mondiale Catherine Rollet.....	683
« Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI <sup>e</sup> siècle Alain Tallon.....	699
Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV Agnès Walch.....	713

### TROISIÈME PARTIE

#### COMPORTEMENTS

Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen Philip Benedict.....	729
Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600 Jacques Bottin .....	741
La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime Fabrice Boudjaaba.....	757
La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme » Denis Crouzet .....	777
La parole au villageois les apports imprévus d'un manuscrit Anne Fillon.....	807
Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794) Alain Gérard .....	815

Les sépultures des Valois et des Bourbons Pierre Gouhier .....	841
La création du premier hebdomadaire – 1605 Jean-Pierre Kintz .....	857
Éducation de prince sous Louis XIV le Grand dauphin François Lebrun .....	871
L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI <sup>e</sup> siècle Jean-Paul Le Flem .....	879
Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverse dans les années 1740 à 1760 Francine-Dominique Liechtenhan .....	885
Parenté et mentalités d'après les sources criminelles Michel Nassiet .....	905
Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV Claude Quétel .....	927
L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII <sup>e</sup> siècle François-Joseph Ruggiu .....	985
La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire David G. Troyansky .....	1011
La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI <sup>e</sup> siècle Denise Turrel .....	1023
Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles : le cas polonais Andrzej Wyczanski .....	1037
La valeur du travail sous l'Ancien Régime. Coutumes et pratique Anne Zink .....	1043
Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716 André Zysberg .....	1063
Table des matières .....	1071

